

« Lettre d'information de la veille légale et réglementaire sur le champ de la formation »**Des outils pour mesurer et promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**

Source : CAP MÉTIERS PRO.

Le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes a mis à jour, le 11 mars 2024, l'édition 2023 de sa publication annuelle « Chiffres-clés : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ». Ce panorama statistique fournit des données sur de nombreux thèmes, dont celui de l'égalité professionnelle et de l'autonomie économique.

L'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) a publié, début mars 2024, un guide intitulé « Tout savoir sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ». Celui-ci a vocation à accompagner les entreprises volontaires dans leur démarche d'égalité professionnelle à travers dix points-clés, des process RH à la communication interne.

- La publication du Gouvernement, **« Chiffres-clés : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes »** ;
- le guide de l'ORSE, **« Tout savoir sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »**.

Quelle est la procédure à suivre lorsqu'un salarié a été déclaré inapte à tout poste dans l'entreprise et que « son état de santé fait obstacle à tout reclassement dans l'entreprise » ?

Source : CULTURE RH

La gestion de vos salariés soulève des questions pour lesquelles vous n'avez pas toujours la réponse ? Malgré les informations réglementaires à votre disposition, vous manquez de temps ou vous avez des doutes sur l'application des textes ? Découvrez un exemple concret de question RH issu du service « [Accompagnement juridique RH](#) » des Éditions Tissot.

Aide au choix des EPI adaptés aux PEMP

En étroite collaboration avec l'INRS, l'OPPBTB vient de publier un nouveau guide « Aide au choix des EPI adaptés aux PEMP ». Il accompagne le choix d'équipements de protection individuelle (EPI) contre le risque d'éjection ou de chute d'opérateurs depuis certaines plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP). Dans la préface, les experts rappellent en effet que si « les PEMP [qui] offrent une solution temporaire d'intervention en hauteur en l'absence d'installations permanentes [...] sont munies d'une protection collective contre les chutes de hauteur, [celle-ci] ne peut garantir une sécurité absolue

Plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)

<https://hubtr.kiosque.inrs.fr/clic205/752/126806/18?k=ddc6d75824c7399da8fcb184bf8d9a0e>**L'embauche des travailleurs agricoles étrangers simplifiée**

Source : CAP MÉTIERS PRO

7 mars 2024

Dans un contexte de manque de main d'œuvre dans le secteur agricole, un arrêté a été publié le 2 mars 2024 pour inscrire les métiers agricoles dans la liste des secteurs en tension. Cette publication intervient à la fois après le lancement du plan pour l'élevage et après une consultation avec les partenaires sociaux fin février.

Ainsi, des autorisations de travail pourront être délivrées plus facilement aux travailleurs étrangers non ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, d'un autre État de l'espace

économique européen ou de la Confédération suisse. Le recrutement d'employés étrangers sera donc moins contraignant pour les employeurs agricoles français.

Arrêté du 1er mars 2024

L'Évaluation de la formation par le formateur : outils et exemples

Source : Edko

L'évaluation de la formation est une **exigence légale et stratégique, dont les prestataires concourant au développement des compétences doivent s'assurer**. L'évaluation d'une formation est une démarche permettant d'apprécier la qualité, de juger de la pertinence de la formation professionnelle dans un enjeu d'amélioration continue. Seule une évaluation peut révéler les points forts, les failles et la réussite d'une prestation.

L'évaluation d'une formation faite intervenir plusieurs acteurs, notamment les formateurs. Dans cet article, nous faisons un focus sur **l'évaluation d'une formation dans laquelle le formateur est partie-prenante**.

Du point de vue du formateur, l'évaluation permet de :

- Mesurer l'écart entre les objectifs de départ et les résultats obtenus ; et donc d'évaluer l'efficacité d'une prestation de formation.
- Comprendre les raisons des difficultés éventuelles
- Interpréter les résultats et émettre un jugement de valeur pour améliorer son offre
- Construire des formations sur mesure qui répondent aux besoins des bénéficiaires et aux objectifs de l'organisme de formation.

Elle permet donc l'amélioration continue du programme, des cours, des ateliers, des méthodes pédagogiques. C'est un outil d'adaptation plus qu'efficace, obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et souhaitant bénéficier de fonds publics ou d'aides mutualisés (CPF, OPCO...). Dans ce cadre, certaines des évaluations exigées impactent les formateurs internes ou externes et ce que nous allons examiner aujourd'hui.

L'AFEST et La FEST : quelle valeur ajoutée pour un organisme de formation ?

Source : Synofdes

Ce webinaire est ouvert à tous et se tiendra le vendredi 22 mars 2024 de 9 à 10h.

Le Synofdes aura le plaisir d'accueillir :

- Maia Fofana (Chargée de mission pour l'**AEFA – Agenda européen de la formation des adultes**)
- Frank Savann (Expert thématique AFEST pour l'AEFA, consultant formateur),
- Vincent Joseph (Consultant projets européens et internationaux chez Centre inffo)

A cette occasion, l'AEFA proposera des témoignages experts sur la formation en situation de travail : une modalité et/ou un dispositif spécifiquement français !

Des ressources pédagogiques et des points de repères européens seront également partagés.

Je m'inscris [ici](#). Le lien vous sera envoyé la ve